

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE STE-AGATHE-EN-DONZY**

Séance du 28 mai 2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt-huit mai à 20 h 30
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de Monsieur COASSY Bruno, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Etaient présents :

M. PRUD'HOMME Daniel
M. GAGNAIRE Bernard
M. QUÉRAT David
M. RABUT André
Mme MAUGÉ Solange

Mme RONDEPIERRE Sandrine
M. GUEDON Serge
Mme MATTANA Nathalie
Mme MILLET Sabine
Mme REY Paule Maryse

Secrétaire de séance : M. GAGNAIRE Bernard

**Objet : PROJET AMENAGEMENT DE SÉCURITÉ TRAVERSÉE DU BOURG –
installations de 2 écluses routières**
2021.04.02

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre de la mise en sécurité de la départementale D103 passant dans le centre du village, il est proposé d'expérimenter la mise en place de deux écluses routières afin de sécuriser la traversée du bourg.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir accepter cette expérimentation afin de déterminer si cet équipement peut résoudre les problèmes de sécurité au niveau de la circulation sur la départementale D 103, au niveau de la route du Poteau et route du Moulin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'expérimenter la mise en place de deux écluses routières sur les abords de la voirie départementale ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

STE AGATHE EN DONZY, le 03 Juin 2021

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201964-20210528-20210402-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2021

Affichage : 15/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

